



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Corridor appalachien met en œuvre un projet de protection en périphérie du parc national du Mont-Orford

Eastman, le 4 avril 2016 – Corridor appalachien est fier d’annoncer qu’il a participé à un vaste projet de protection dans la zone périphérique du parc national du Mont-Orford. En février et en mars, l’organisme de conservation et d’expertise a rencontré de nombreux propriétaires de terrains de plus de 5 hectares pour les sensibiliser à la richesse écologique de leur propriété.

Un projet grandeur nature

Fruit d’une collaboration entre la Fondation de la Faune du Québec (FFQ), le Programme d’intendance de l’habitat pour les espèces en péril (PIH) d’Environnement et Changement climatique Canada, le parc national du Mont-Orford et Corridor appalachien, le projet vise à faire connaître la valeur écologique de la zone en périphérie du parc. Corridor appalachien a d’abord pris contact avec les propriétaires de grands lots boisés situés dans le secteur parce qu’ils peuvent jouer un rôle important dans la protection et la conservation des habitats, de la faune et de la flore de la zone périphérique du parc national du Mont-Orford. Évidemment, la biodiversité ne tient pas compte des limites administratives que les humains créent et s’imposent. En fait, les milieux naturels et les écosystèmes se prolongent à l’extérieur du parc, et les propriétés en périphérie ont une valeur écologique intéressante en raison de leur proximité avec celui-ci. Il existe de forts liens entre le parc national du Mont-Orford et ces terres : les mammifères y transitent, les oiseaux les survolent et y nichent, les plantes y prospèrent. « Le projet vise à assurer un environnement sain aux générations actuelles et futures tant à l’intérieur qu’à l’extérieur du parc. Ce que nous proposons est une collaboration gagnant-gagnant pour tous. Nous profitons d’un environnement naturel de grande qualité et nous pouvons, en unissant nos efforts, étendre ces bienfaits à une superficie beaucoup plus grande », a déclaré Martine Ruel, directrice générale par intérim de l’organisme. Les municipalités et MRC participeront également au projet, puisqu’elles prendront en compte la zone périphérique dans leurs outils d’aménagement du territoire.

Main dans la main avec les propriétaires privés

Deux rencontres d’information ont eu lieu : la première s’est tenue à St-Denis-de-Brompton le 6 février et la seconde à Orford le 20 février. Au total, une quarantaine de personnes ont été rencontrées. En plus d’avoir fourni des cartes détaillées des propriétés et des espèces qui s’y trouvent, l’équipe de Corridor appalachien a fait quelques recommandations spécifiques pour chaque propriété. Le projet a même donné lieu à la possibilité, pour certains propriétaires, de protéger leur terre de façon plus officielle soit avec un statut de réserve naturelle ou un don écologique. Cette collaboration permettra de générer des retombées tangibles dans les mois qui viennent.



Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de :
This project was undertaken with the financial support of:



Environnement
Canada

Environment
Canada



Fondation de la faune du Québec

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec :

Mylène Alarie

Coordonnatrice aux communications

Corridor appalachien

Bureau 450 297-1145

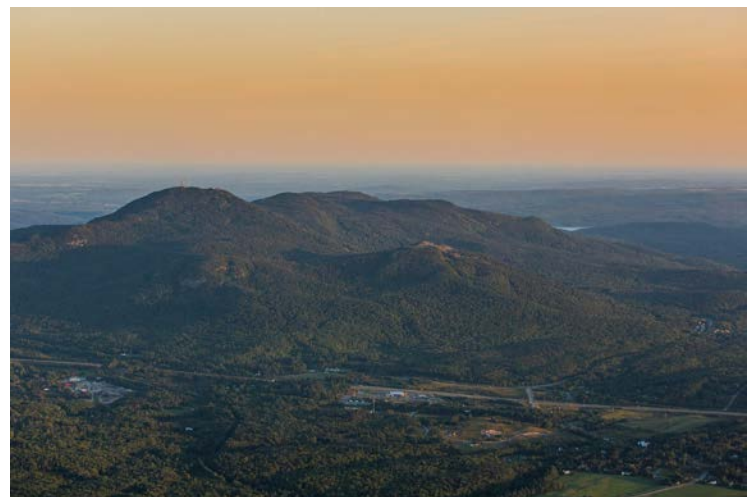
mylene.alarie@corridorappalachien.ca

www.corridorappalachien.ca



Corridor appalachien veille à la protection de la zone périphérique du mont Orford

Crédit photo : Corridor appalachien



La zone périphérique du parc national du Mont-Orford

Crédit photo : Mathieu Dupuis, Sépaq